

## UN CRITÈRE OBLIGATOIRE POUR QUE VOTRE PROJET SOIT ÉLIGIBLE : L'INNOVATION

UN DRA RET, D'HO RAKTRES DA VEZAN CHOAZET : NEVEZIN

L'innovation, qu'est-ce que c'est ?

« Imaginer, expérimenter, évaluer et essayer de nouvelles solutions en termes d'outils, de méthodes, de gouvernance, pour mettre en place ensemble des réponses au service du bien vivre sur notre territoire ».

Autres critères de sélection (au moins 3 de ces critères sur 5 doivent être remplis par les projets présentés) :

- 1) Qualité du lien social c'est-à-dire l'implication des usagers, du public bénéficiaires, dans l'élaboration du projet,
- 2) Intègre une dimension artistique et culturelle, et/ou valorisation des langues régionales,
- 3) Mise en place d'action pour diminuer l'impact environnemental du projet,
- 4) Création et/ou maintien de l'activité et de l'emploi sur le territoire, favoriser la reconnaissance et le développement de la formation et la qualification du/des salariés, l'amélioration des conditions de travail et le dialogue social.
- 5) Prise en compte du principe d'égalité femmes-hommes au sein de la structure ou du projet.

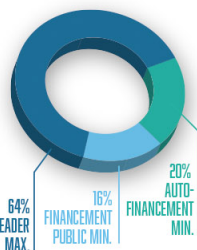
## LES MODALITÉS DE FINANCEMENT

AR MOD MA VEZER ARC'HANTAQUET

Près de 2 millions d'euros sont alloués au territoire.

Le FEADER intervient toujours en contrepartie d'une aide publique (Etat, Région, Département, Collectivités locales...). Le versement de subventions européennes intervient une fois le projet réalisé, toutes les factures acquittées et après le versement des subventions des autres cofinanceurs.

Vous devez donc être en mesure de pré-financer votre projet et de disposer d'une trésorerie suffisante.



## QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS

UN TOULLAD OBEROÙ



- Mise en place d'animations pour développer l'écocitoyenneté
- Création d'une ludothèque
- Création d'un point de vente collectif de produits locaux
- Création d'un espace de coworking
- Développement d'un label « bois bocage » certifiant la gestion durable du bocage

## VOUS AVEZ UN PROJET ? CONTACTEZ-NOUS !

E-SELL EMAOC'H DA GAS UN OBER DA BENN ? DEUT E DAREMPRED GANIMP !

Lannion-Trégor Communauté

Christelle Bacor

02 96 05 80 08

christelle.bacor@lannion-tregor.com



DÉVELOPPER VOS PROJETS LOCAUX DE TERRITOIRE  
REIN LAÑS D'HOC'H OBEROÙ EN HO PRO

LEADER



www.lannion-tregor.com



## BIEN VIVRE SUR NOTRE TERRITOIRE

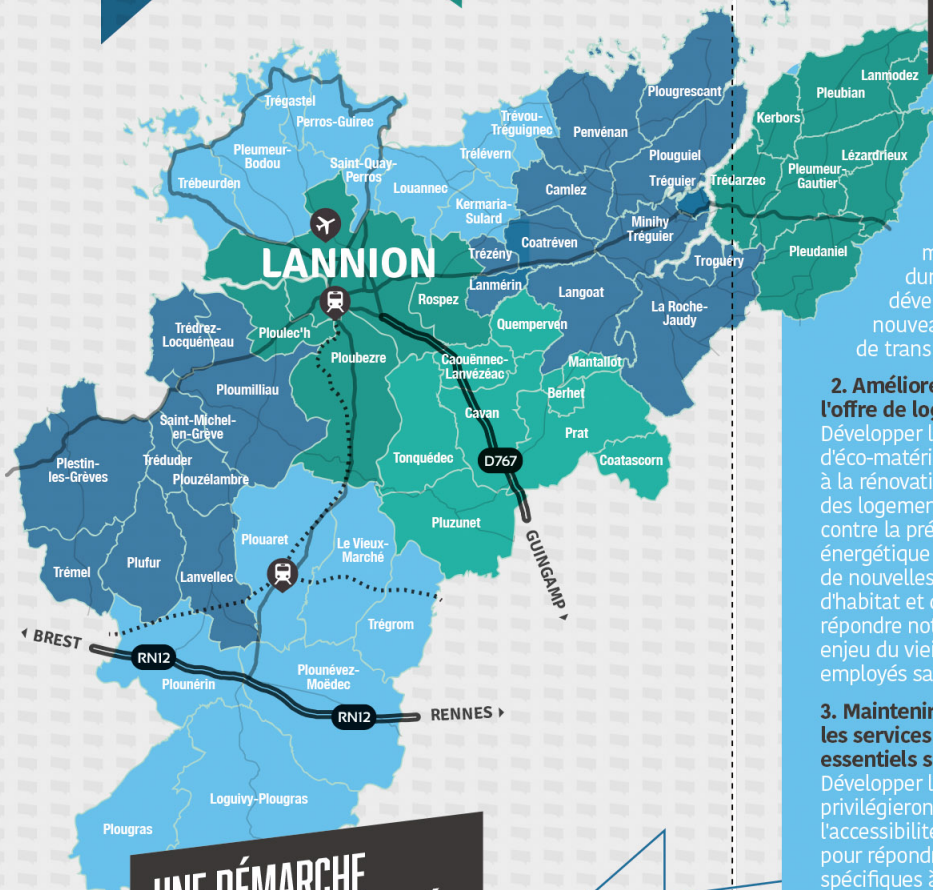
BEVAÑ EVEL ZO DLEET EN HON C'HORN-BRO

LEADER est un programme européen mis en place pour soutenir les démarches de développement locales, avec et pour les acteurs locaux, en complément d'autres financements publics : c'est l'outil du développement rural.

L'ambition de Lannion-Trégor Communauté est, grâce au programme LEADER, d'accroître l'attractivité du territoire, d'y attirer et d'y maintenir durablement une population jeune, et de s'adapter aux enjeux liés au vieillissement de la population.

Pour répondre à cette ambition, le programme LEADER propose de relever cinq défis :

- 1. Bien vivre en accompagnant l'évolution des modes de vie et l'adaptation aux enjeux du territoire
- 2. Bien vivre en favorisant la santé, le mieux-être de tous
- 3. Bien vivre en développant et valorisant l'économie locale
- 4. Bien vivre en harmonie avec les spécificités de notre environnement
- 5. Bien vivre en coopérant avec d'autres territoires



## UNE DÉMARCHE LOCALE ET CONCERTÉE

UL LABOUR LEC'HEL ASAMBLAS GANT AN HOLL

Le périmètre du programme s'étend sur les 57 communes qui composent le territoire de Lannion-Trégor communauté.

**Vous êtes une association, une collectivité, une entreprise, un groupement de professionnels... si votre projet s'inscrit dans l'une des 9 thématiques suivantes, le programme LEADER peut vous accompagner !**

## LES 9 THÉMATIQUES LEADER

AN 9 ZACHENN A SELL OUZH LEADER

### 1. Développer l'accessibilité

Faciliter les mobilités durables, développer de nouveaux modes de transports.

### 2. Améliorer et diversifier l'offre de logement

Développer l'utilisation d'éco-matériaux, sensibiliser à la rénovation thermique des logements et lutter contre la précarité énergétique ; Expérimenter de nouvelles formes d'habitat et d'habiter pour répondre notamment au enjeu du vieillissement, des employés saisonniers, etc.

### 3. Maintenir et développer les services collectifs essentiels sur le territoire

Développer les initiatives qui privilégieront la qualité et l'accessibilité des services, pour répondre aux besoins spécifiques à tous les âges de la vie.

### 4. Bien vivre en favorisant la santé, le mieux-être de tous

Inventer de nouvelles coopérations dans la prise en charge et l'accompagnement des habitants ; Sensibiliser à la promotion de la santé et la mise en place d'actions de prévention à tous les âges de la vie et en tout lieu du territoire (souffrance psychique, isolement, nutrition...).

**5. Soutenir le développement des activités Terre & Mer**  
Valoriser les métiers, les produits du territoire, favoriser le développement des circuits courts et locaux.

**6. Développer et valoriser les activités locales touristiques et culturelles**  
Développer du tourisme rural et favoriser le lien « terre & mer », et valoriser le patrimoine culturel (matériel et immatériel) par des actions artistiques.

**7. Développer et valoriser les activités économiques innovantes liées aux spécificités locales**

Développer de nouvelles formes de coopérations économiques pour répondre à l'évolution des modes de vie ; Développer des activités durables et spécifiques à notre territoire.

**8. Bien vivre en harmonie avec les spécificités de notre environnement**

Préserver et mettre en valeur les paysages, les espaces naturels, favoriser la biodiversité et sensibiliser à l'environnement et à l'écocitoyenneté.

**9. Bien vivre en coopérant avec d'autres territoires**

Enrichir son projet, le conforter, et le développer par la coopération avec d'autres acteurs du territoire national, ou européen.